

Technicien.e assainissement Contrôle de conformité Service Eau et Assainissement (temps complet)

Contrat de projet d'une durée de 2 ans

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. La collectivité assure pleinement les compétences Eau et Assainissement depuis le 1er janvier 2024 au niveau technique, administratif et financier.

Au sein du service Eau et Assainissement (1 station d'épuration de 44 000 équivalents habitants, 290 km de réseau d'eau potable et 260 km de réseau d'assainissement) et sous l'autorité du responsable exploitation et facturation, vous devrez contrôler la conformité des raccordements aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

ACTIVITÉS/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales :

- ✓ Réaliser les contrôles de conformité des branchements privés d'assainissement et pluvial (400 contrôles par an environ) en binôme avec un autre technicien du service
- ✓ Assurer l'instruction administrative des contrôles de conformité
- ✓ De manière occasionnelle, contrôler la conformité des assainissements non collectifs (ANC) et réaliser des missions d'exploitation des réseaux avec le technicien exploitation

Activités :

Pour le volet assainissement collectif

- ✓ En cas de vente de biens, prendre en charge les demandes de contrôle de conformité transmis par l'équipe accueil & facturation et traiter les demandes dans le temps imparti
- ✓ Prendre les rendez-vous avec les particuliers ou professionnels immobiliers, apporter les explications aux différentes questions et inquiétudes des usagers (réglementation, délais de mise en conformité, risque de mise en demeure, etc.)
- ✓ Contrôler la conformité réglementaire des raccordements eaux usées/eaux pluviales des biens privés notamment à partir de tests à la fluorescéine
- ✓ Le cas échéant, contrôler l'ensemble des raccordements d'une copropriété
- ✓ Gérer la base de données de suivi des contrôles de branchement, en lien avec l'équipe accueil & facturation
- ✓ Travailler en transversalité en interne (équipe exploitation, équipe accueil & facturation, équipe études et travaux) et en externe (prestataires extérieurs)

Pour le volet assainissement non collectif

- ✓ En soutien au technicien ANC, réaliser des contrôles de conformité de systèmes d'assainissement non collectif

Pour le volet exploitation

- ✓ Diagnostiquer des problématiques d'exploitation, piloter des travaux courants, réaliser des relèves ponctuelles de compteurs, etc.

Pour ces 3 activités, mettre à jour le système d'information géographique, impulser des améliorations du règlement d'assainissement, contribuer à l'élaboration et au suivi des budgets dédiés et assurer la veille technique et réglementaire

PROFIL

- ✓ Bac +2 dans les métiers de l'eau, avec une première expérience professionnelle dans le domaine
- ✓ Permis B indispensable

QUALITÉS REQUISES

- ✓ Confidentialité, courtoisie et sens du service public
- ✓ Excellent relationnel
- ✓ Très bonne capacité à écouter, conseiller et informer
- ✓ Bonne gestion des situations de conflit ou de stress
- ✓ Autonomie, rigueur et réactif
- ✓ Qualités rédactionnelles

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- ✓ Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Capacité à piloter une activité et à décliner avec ordonnancement ses différentes étapes
- ✓ Notions en urbanisme, schéma directeur d'assainissement, autorisation de travaux, etc.
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et idéalement des systèmes d'informations géographiques

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Poste ouvert par la voie contractuelle (au cadre d'emploi des techniciens)
- ✓ Poste basé à Villard-de-Lans
- ✓ A pourvoir à partir du 1er avril 2025

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- ✓ Bases de rémunérations similaires à celles en vigueur au sein de la collectivité :
- ✓ Régime statutaire en vigueur au sein de la collectivité
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Télétravail possible
- ✓ Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 28 février 2025 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien prévu le jeudi 13 mars 2025 au matin

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org